

La Croix-Rouge du Nigéria face à sa plus grande tâche

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 4: **Hirjam Hilmann**

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Croix-Rouge du Nigéria face à sa plus grande tâche

Dans le sillage d'un conflit dévastateur, la Croix-Rouge du Nigéria aux prises avec la plus grande tâche qu'elle ait eue à affronter au cours des neuf années de son existence, a gagné aujourd'hui le respect et l'admiration universels pour l'action massive de secours qu'elle a entreprise en faveur des victimes de la guerre.

La nécessité de nourrir un million et demi de malheureux et de leur donner des soins médicaux aurait constitué une épreuve sévère même pour les Sociétés les plus grandes et les plus anciennes. La Croix-Rouge du Nigéria, encore parmi les Sociétés en voie de développement, s'est trouvée, le 12 janvier 1970, seule responsable des secours d'urgence dans les régions où après plus de 30 mois de combats acharnés, les canons se sont subitement tus, la paix s'est rétablie et où une population affamée et lasse de la guerre avait désespérément besoin de secours.

La Société n'a pas été prise au dépourvu, préparée de longue date à faire face à cette tâche gigantesque. Elle n'était pas seule non plus, car elle savait qu'elle pouvait compter sur l'aide de ses Sociétés sœurs et sur les conseils et l'appui de la Ligue. Mettant déjà à exécution un programme de secours conçu pour 500 000 personnes sur le territoire fédéral du Nigéria, ses équipes ont pénétré dans les anciennes régions sécessionnistes dès que fut annoncé le cessez-le-feu.

Mais la situation chaotique des premiers jours mit la Croix-Rouge du Nigéria à rude épreuve. Des stocks de vivres étaient disponibles non loin, mais on manquait de véhicules nécessaires pour les transporter au cœur du pays Ibo, toutes les voies de communication de la région, des routes aux pistes de la brousse, étaient obstruées par l'exode d'une population innombrable se déplaçant dans toutes les directions, car chacun retournait à son village d'origine de l'endroit où il avait trouvé refuge d'un côté ou de

l'autre des fronts en mouvement constant.

Nourrir d'une façon systématique des dizaines de milliers de migrants était pratiquement impossible. L'une des premières préoccupations fut d'atteindre les hôpitaux, les infirmeries, les dispensaires et autres institutions où, dans de nombreux cas, des malades avaient été abandonnés au plus fort des combats. Tandis qu'elle envoyait dans la région dévastée les équipes médicales dont elle disposait, la Croix-Rouge du Nigéria prit des mesures immédiates pour recruter sur place des médecins et des infirmières Ibos, pour réintégrer dans ses rangs d'anciens membres qui avaient assumé les tâches de la Croix-Rouge dans l'enclave tout au long de la guerre civile.

Des plans ont été rapidement dressés pour donner au programme existant de la Croix-Rouge une plus grande extension lui permettant de couvrir les besoins d'un million et demi de personnes environ. Des rations alimentaires de base devaient être distribuées afin que ceux qui rentraient dans leurs villages puissent passer la période critique des deux à trois premières semaines. Un programme alimentaire de trois mois visant à fournir entre 1000 et 2000 calories par jour et par personne, selon les besoins individuels a été établi à l'intention de ceux qui étaient en cours de réinstallation ou obligés, vu leur état de rester temporairement groupés dans des camps. La Société a commencé également à distribuer des semences et des outils aratoires à ceux qui se réinstallaient, afin qu'ils puissent rapidement effectuer leurs plantations avant le début de la saison des pluies, en mars. Plus de 1200 personnes sont ainsi à l'œuvre sous la bannière de la Croix-Rouge du Nigéria.

Sur la base des stocks de vivres importés se trouvant déjà dans la région ou en cours d'acheminement, et sur la base aussi des approvisionnements achetés sur le plan local, la

Croix-Rouge a calculé qu'elle distribuerait 18 000 tonnes de denrées alimentaires par mois.

Les besoins critiques qui se faisaient sentir dans le domaine des véhicules ont été rapidement couverts par une aide massive des gouvernements américain et britannique. Un parc de camions d'une capacité totale de 400 tonnes fonctionnait dès la fin du mois de janvier. Les 25 équipes médicales et de secours travaillant sous la direction de la Société nigériane disposent de véhicules utilitaires en mesure de transporter là où le besoin s'en fait sentir, du personnel et de petites quantités de vivres et de médicaments.

Le personnel de la Croix-Rouge du Nigéria dessert en tout 4 hôpitaux, 17 infirmeries ainsi que de nombreux orphelinats et dispensaires mobiles de la brousse. Des secouristes recrutés sur place, formés avec l'aide de spécialistes de la Ligue, sont eux aussi entrés en action.

Sitôt connues, les lacunes du programme de la Croix-Rouge du Nigéria ont été comblées grâce aux contributions des Sociétés nationales. Jouant son rôle d'agent coordonnateur pour l'assistance internationale de la Croix-Rouge en temps de paix, la Ligue a sollicité à la demande de la Société nigériane, des fonds pour les achats sur le plan local, les frais de transport et d'administration, des couvertures, de la literie pour les hôpitaux, des trousseaux de premiers secours et de toilette, enfin des ambulances.

A la mi-février, en plus d'une allocation d'un million de livres nigérianes provenant de son gouvernement, la Croix-Rouge du Nigéria avait reçu de 25 Sociétés nationales et de gouvernements une assistance ou des promesses d'assistance évaluées à plus de 14 millions de francs suisses.



